Ami du Clergé du 12 août 1937

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Le mot du Pasteur. — XLIV. ***16e Dim. après la Pentecôte :*** **L'Eucharistie (*suite*) : forme, 401.**
Pour la fête de S. Augustin. — I. Sa conversion, 402.
Pour la Décollation de S. Jean-Baptiste. — « La vérité vous délivrera, » 404.
Les Saints Patrons. — *Sainte Rose de Lima, Patronne du Nouveau Monde :* **La première fleur d'Amérique, 406.** — *S. Dominique de Val, Patron des enfants de chœur :* **Sa courte vie et son martyre, 408.** — *S. Cloud, Patron des cloutiers :* **Il renonce à une couronne terrestre pour la couronne des cieux, 409.** — *S. Tobie, Patron de ceux qui ensevelissent les morts :* **Comment imiter sa charité envers les morts, 411.**
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — II. Le Canon des Ecritures, 413. — III. Les diverses langues de la Bible, 414.
En lisant. — Marconi grand savant et fier chrétien, 416.

LE MOT DU PASTEUR

XLIV

16e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE *(suite)*

Mes frères,

La matière de l'Eucharistie, c'est le pain et le vin ; mais, pour faire le sacrement, à cette matière il faut appliquer une forme, de même qu'à une pièce d'étoffe vous donnez la forme d'habit qui en fait tel habit et non un autre. Voyons donc quelle est la forme de l'Eucharistie et qui a le pouvoir de l'appliquer.

I. — *Quelle est la forme de l'Eucharistie ?*

La forme de l'Eucharistie, ce sont les paroles prononcées le Jeudi Saint au Cénacle par N.-S. Jésus-Christ en instituant ce sacrement. Il y en a une pour le pain et une pour le vin. Pour le pain : « Ceci est mon corps » ; pour le vin : « Ceci est mon sang. »

Bien que les récits des évangélistes diffèrent dans les détails, ils concordent dans l'essentiel : « Ceci est mon corps ; ceci est mon sang. » C'est donc avec ces paroles que le Seigneur présenta le sacrement aux Apôtres. Elles opèrent par elles-mêmes ce qu'elles signifient. Tenant dans ses mains du pain et la coupe où le vin était versé, avec cette puissance qui a dit : « Que la lumière soit, » et la lumière fut ; avec cette puissance qui purifia les lépreux en leur disant : « Soyez purifiés » ; avec cette puissance qui redressa le boiteux, communiqua de la vigueur et de la souplesse aux membres des paralytiques en leur disant : « Levez-vous et marchez » ; avec cette puissance qui a ressuscité les morts en leur disant : « Levez-vous, je vous l'ordonne » ; avec cette puissance qui a créé le ciel et la terre, le Christ en disant : « Ceci est mon corps ; ceci est mon sang », a changé le pain en son corps et le vin en son sang.

Par la bouche de ses prêtres, il continue de répéter les mêmes paroles ; et ainsi la célébration de l'Eucharistie, instituée alors, se renouvelle chaque jour dans l'Eglise et se renouvellera sans interruption jusqu'à ce que le Seigneur revienne à la fin des temps.

Ainsi donc, m. f., la forme de l'Eucharistie ce sont les paroles du Maître : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » ; par elles, Jésus-Christ lui-même est saisi et devient une victime égale aux droits de la Majesté divine, un pain qui procure la vie surnaturelle aux âmes immortelles.

Mais qui a le pouvoir d'appliquer cette forme, ou en d'autres termes, qui est le ministre du sacrement de l'Eucharistie ?

II. — *Qui a le pouvoir de l'appliquer ?*

Seul le prêtre possède ce pouvoir ; par conséquent, c'est lui seul qui est le ministre du sacrement de l'Eucharistie.

Mais puisque la production de l'Eucharistie se fait en vertu des paroles de Jésus-Christ, pourquoi les clercs des ordres inférieurs et les laïques eux-mêmes ne pourraient-ils la produire en disant les mêmes paroles que le prêtre ? Ces paroles ne changent évidemment pas de sens en changeant de bouche ; dès lors elles devraient avoir la même force sur toutes les lèvres qui les rediraient exactement. — Non, m. f., parce que la puissance de faire l'Eucharistie ne réside pas entièrement dans l'application de la forme, mais aussi dans le pouvoir que le prêtre a reçu, pouvoir qui n'est autre chose que la plénitude de la puissance spirituelle sur le corps réel de Notre-Seigneur.

De vrai, le Seigneur Jésus, à la dernière Cène, après avoir changé le pain et le vin en son corps et en son sang, avait promené les yeux sur les Apôtres à la ronde ; et il eut un commandement bref, propre à donner et à créer une puissance coordonnée à la faculté ; il dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Ce qui signifiait : « Comme j'ai dit sur le pain et le vin : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* dites sur le pain et le vin : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* Et de même que moi, le Maître, moi le Dieu, j'ai changé le pain en mon corps et le vin en mon sang, de même vous, mes disciples, non par votre autorité, mais par la mienne, vous changerez le pain en mon corps et le vin en mon sang. »

Les Apôtres obéirent. Avant de mourir, ils transmirent ce pouvoir à des hommes semblables à eux, et ils en firent des prêtres. Ceux-ci les imitèrent. Ainsi le sacerdoce, né au Cénacle, se poursuivit dans le temps, comme une lignée glorieuse qui se perpétue tout le long des siècles.

M. f., au prêtre seul revient le pouvoir de produire l'Eucharistie. Il fait naître Jésus ici-bas. Quand il prononce sur le pain : « Ceci est mon corps, » sur le vin : « Ceci est mon sang, » Jésus descend du ciel comme dans la nuit de Noël, et, à la place du pain, c'est Lui. Et ce Jésus, le prêtre le donne aux âmes ; car tous les fidèles en état de grâce peuvent recevoir l'Eucharistie.

Au prêtre seul revient le pouvoir de produire l'Eucharistie. Personne, si juste, si religieux, si saint

qu'on le suppose, ne peut appliquer la forme de ce sacrement, s'il n'est prêtre ordonné régulièrement.

Telles sont, m. f., la matière et la forme de l'Eucharistie. Séparées l'une de l'autre, ni l'une ni l'autre n'est quelque chose ; retranchez la parole, qu'est-ce que le pain, le vin ? Mais réunies ensemble et formant un tout, le sacrement est fait, la grâce coule ; ce peu de pain, ce peu de vin deviennent pour l'âme un aliment complet : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »

POUR LA FÊTE DE S. AUGUSTIN

I

SA CONVERSION

Mes frères,

Y a-t-il ici des âmes qui se sont laissées dominer, tyranniser par leurs passions ? Y en a-t-il qui gémissent sous ce joug avilissant, qui voudraient briser leurs chaînes et se convertir, mais qui ne s'en croient pas la force ? C'est à elles que je m'adresse en ce moment ; à elles que je viens rendre courage et confiance, en leur mettant sous les yeux un exemple saisissant : l'exemple de la conversion de S. Augustin.

* *

1. Augustin, quel nom ! quelle intelligence ! quel cœur ! quel grand homme et quel grand saint !

Eh bien ! cet homme que vous vénérez à juste titre, cet homme à qui l'Église a élevé des autels, cet homme qui nous apparaît portant au front la double auréole du génie et de la vertu,... pendant 30 ans, cet homme a traîné sa vie loin de Dieu. Pas une erreur qu'il n'ait adorée, pas une faiblesse qui n'ait été la sienne. Il a tout profané : son intelligence par des rêveries extravagantes, son cœur par des amours défendues, ses lèvres par le blasphème, sa chair par l'ignominie. Selon ses propres expressions, pendant ces années d'égarement, il se fondait tout en péché.

Dieu, cependant, a poursuivi sans relâche cette âme fière et passionnée. Il lui a parlé tous les langages, lui faisant entendre tantôt les gémissements de son amour, tantôt le tonnerre de son courroux. Il l'a livrée aux remords qui la rongent impitoyablement. Rien n'a servi ; au contraire, Augustin s'éloignait toujours davantage de Dieu et descendait successivement tous les degrés de la déchéance.

2. Il y a déjà longtemps qu'il résiste à la voix de sa conscience, lorsqu'un jour, — jour béni, — il reçoit la visite de Potitien, l'un des premiers officiers du palais impérial. Potitien lui raconte la conversion de deux courtisans de l'empereur qui, en lisant la vie de S. Antoine, transportés tout à coup du divin amour, ont tout quitté pour ne plus appartenir qu'à Dieu seul. Augustin écoute, et à mesure que le récit s'avance, la grâce agit dans son cœur.

Mais, m. f., écoutons-le lui-même ; voici ses paroles : « Pendant que Potitien parlait, dit-il, vous, Seigneur, vous me placiez en face de moi-même, pour que je voie enfin toute ma laideur, et mes souillures et mes ulcères. Et je voyais avec horreur tant d'années flétries et perdues, tant d'années que j'aurais pu remplir de vertus et de mérites ! O malheureux, ô insensé, me disais-je, qu'as-tu fait de ta jeunesse ? Qu'as-tu fait de ta piété et de toutes ces joies douces et pures qui embaumaient tes premiers ans ?... Et ma conscience me criait : « Pour revenir à Dieu, tu voulais une lumière éclatante, il te fallait des raisons irréfutables. Eh bien ! tu les as maintenant. »

M. f., dites-moi : n'est-ce pas là un peu votre histoire ? Plus d'une fois, sur le chemin du péché que vous parcouriez à grands pas, il s'est levé quelque Potitien, quelque envoyé de Dieu : un ami dévoué, votre confesseur, votre bonne mère, qui vous reprochait doucement vos erreurs. Il vous conjurait d'avoir pitié de votre âme et de revenir au Dieu de votre première communion... Et vous, peut-être, pour vous dérober à ces instances, vous répondiez que cela ne vous paraissait pas tellement urgent et nécessaire !... Mais voici que tout d'un coup la lumière s'est faite dans votre esprit. Oui, vous n'en pouvez plus douter, vous êtes dans la mauvaise voie ; il faut en sortir ! Dieu vous tend les bras, prêt à vous recevoir et à vous pardonner. Qu'attendez-vous ?

3. En entendant le récit de Potitien, Augustin s'était senti tout confus. « Quoi, se disait-il, des hommes moins cultivés que moi se lèvent, ils forcent le ciel, et moi, avec toute ma science, sans cœur que je suis, me voilà vautré dans la débauche ! » — M. f., je n'oserais pas vous faire le même reproche ; mais examinez vous-même votre conscience, interrogez-la et méditez sa réponse.

4. Augustin continue son récit : « Notre demeure avait un petit jardin. C'est là que m'avait jeté la tempête de mon cœur. Là, personne ne pouvait interrompre le débat que j'avais engagé contre moi-même. Je m'assis le plus loin possible de la maison. Vous me pressiez, Seigneur, au plus secret de mon âme, me flagellant à coups redoublés et de crainte et de honte. Et je me disais au dedans de moi : « Allons ! allons ! Courage ! Point de retard ! » Et mon cœur suivait déjà ma parole. J'allais agir... et je n'agissais pas... Je ne retombais pas dans l'abîme de ma vie passée, mais je restais sur le bord, ni ramené ni détourné. Mon pas était comme suspendu. Et dans cette angoisse de mes indécisions, je me frappais le front, j'embrassais mes genoux de mes doigts entrelacés, m'indignant contre moi-même, me torturant, me retournant et me roulant dans mes liens. »

Que voilà bien, m. f., l'histoire du pécheur ! Que de fois vous vous êtes dit : « Allons ! c'est fini, je change, je me convertis. » Hélas ! non, ce n'était pas fini. On reste hésitant au bord du gouffre. Par moment, le vertige vous reprend ; on est tenté de se replonger dans l'abîme séduisant du péché.

Et pourtant l'on a peur ; on avance, on recule... Quel combat ! D'un côté, les passions, suivant l'expression de S. Augustin, vous tirent par votre robe de chair et vous demandent : « Est-ce que tu nous renvoies ? Nous ne te reverrons donc plus jamais ? Comment pourras-tu vivre sans nous ? » D'un autre côté la vertu vous attire : « Quoi, s'écrie-t-elle avec une généreuse indignation, tu ne pourras pas faire ce que tant d'autres ont fait ? Ne connais-tu donc pas de chrétiens vertueux ? n'y en a-t-il pas autour de toi ? Leur nature est-elle différente de la tienne ? N'ont-ils pas, eux aussi, une chair rebelle ? Ne vivent-ils pas, comme toi, dans un monde corrompu et corrupteur ? Où vont-ils puiser leur

force ? Dans les sacrements. Eh bien ! fais comme eux et tu seras vainqueur. »

5. Mais revenons à notre Augustin et laissons-lui encore la parole. « Alors, dit-il, il s'éleva dans mon cœur un affreux orage chargé d'une pluie de larmes. Et je vous disais : « Jusques à quand, mon Dieu, serez-vous irrité contre moi, jusques à quand ? Ne gardez pas souvenir de mes fautes » (car je sentais qu'elles me retenaient encore). Et je m'écriais : « Demain ! demain ! » Mais non ! pourquoi pas à l'instant ? pourquoi pas sur l'heure en finir avec ma honte ? »

Oui, pécheur, jusques à quand seras-tu lâche et sans cœur? Jusques à quand traîneras-tu ta chaîne? Jusques à quand porteras-tu le fardeau qui t'écrase ? Jusques à quand outrageras-tu ton Dieu ? Et, sous le fouet de ces reproches, le pécheur tressaille, et encore une fois il se dit : « C'est fait, c'est fait, je me convertis. »

Mais voilà que se dressent de nouveau devant lui, menaçants, terribles, les fantômes qui tant de fois déjà lui ont barré le chemin, et une fois encore il joint les mains et supplie : « Demain ! Ce sera pour demain ! » O pécheur mon ami, pourquoi pas aujourd'hui? Aujourd'hui, c'est le certain; demain, ce sera l'incertain. Demain, peut-être, le soleil qui pourrait éclairer votre conversion n'éclairera que votre agonie. Demain, peut-être, la grâce sera muette, Dieu se sera éloigné pour jamais. Demain, vos hésitations seront les mêmes. Et après-demain, ce sera la même chose. Et ainsi votre vie tout entière se passera en irrésolutions. La mort vous surprendra et alors, quand la figure terrible du souverain Juge vous apparaîtra, vous direz : « Maintenant ! maintenant ! » Mais il sera trop tard... Ah ! mon ami, faites mieux. Imitez celui que vous avez suivi jusqu'à présent. Il va se rendre enfin aux sollicitations de sa conscience. Augustin a prié, il a crié vers Dieu. Dieu va lui répondre. Ecoutez :

6. « Je pleurais donc amèrement, dit-il. Et voici que tout à coup j'entends sortir d'une maison voisine comme une voix d'enfant qui chantait et répétait ces mots : « Prends et lis ! Prends et lis ! » Je cherchai à me rappeler si ce n'était pas un refrain en usage dans quelque chanson d'enfant. Et rien de tel ne me revenait à la mémoire. Evidemment, c'était un ordre du ciel. J'avais près de moi le livre des Epîtres de S. Paul. Je l'ouvris au hasard. Les premières paroles qui s'offrirent à mes yeux furent celles-ci : « Ne vivez pas dans le vice et la débauche, mais revêtez-vous de Jésus-Christ et ne suivez pas les désirs de votre chair. » Je n'eus pas besoin de lire davantage. Ces lignes n'étaient pas plutôt achevées qu'il se répandit dans mon cœur une vive lumière qui dissipa les ténèbres de mon incertitude. »

C'était le fruit de ses prières. Et vous, pécheurs mes frères, avez-vous prié ? Si vous n'y avez pas pensé encore, hâtez-vous. Lorsque, dans un instant, Notre-Seigneur va descendre sur l'autel, dites-lui comme Augustin : « Jusques à quand, ô mon Dieu, serez-vous irrité contre moi ? » Et Jésus vous répondra : « Va trouver mon prêtre, confesse-lui tes fautes et promets-moi d'y renoncer pour jamais. » Oui, m. f., c'est là, au saint tribunal de la pénitence, que vous attendent la lumière, le bonheur et la paix. Portez-y votre âme pleine d'angoisses et d'orages. Je vous l'affirme : quand vous vous relèverez, vous serez au paradis.

7. Augustin achève son récit. Recueillons-en les derniers enseignements : « A l'instant, dit-il, j'allai trouver ma mère et lui contai ce qui était arrivé. Elle tressaillit de joie. Elle triomphait. Elle vous bénissait, ô vous qui nous exaucez au delà de nos désirs. Car vous lui aviez accordé bien plus que ne vous avaient demandé ses plaintes et ses larmes. Son deuil était changé en une joie plus abondante qu'elle n'avait espéré. »

Et vous, pécheur mon frère, n'auriez-vous point, comme Augustin, une mère à consoler et à réjouir, une mère que vous contristez depuis longtemps, une autre Monique qui offre pour vous à Dieu les plaies saignantes de son cœur et les larmes qu'elle verse nuit et jour? O mon ami, si, ce soir, vous alliez à elle ! si, le visage radieux, l'âme débordant de repentir et de joie, vous vous jetiez dans ses bras, si vous lui disiez : « Ma mère, ma mère bien-aimée, voici votre égaré, voici votre prodigue. Il ne périra pas. Vous avez versé pour lui trop de larmes. Il est changé, il est converti. Tous vos désirs sont exaucés. » Oh ! l'heureuse femme ! Quelle explosion d'allégresse ! Avec quel accent elle vous répondrait : « Mon fils, mon enfant chéri, sois béni à jamais ! Va, la joie de te voir rentrer dans la bonne voie me fait oublier les peines que m'avaient causées tes erreurs. »

Mais, pécheur mon frère, si vous n'avez plus ce trésor d'amour qui s'appelle une mère, vous n'êtes cependant pas seul sur la terre. Il y a certainement quelque part un cœur qui s'intéresse à vous et ne cesse de prier pour votre retour à Dieu : peut-être une pieuse sœur qui s'est faite votre bon ange, un ami vertueux, le prêtre qui est le confident de vos défaillances et de vos chutes. Et quand même personne ici-bas n'aurait souci de votre âme, n'avez-vous pas au ciel une famille dont le regard anxieux vous a suivi dans vos égarements? Dieu, votre père; Jésus, votre Sauveur ; Marie, votre divine Mère ; et votre ange gardien, et vos saints patrons, et tous les saints. Oh ! nouvel Augustin, rendez-vous à tant de désirs, réjouissez par votre conversion le ciel et la terre !

Craindriez-vous de regretter un jour ce que vous allez faire? Qui sait ? Il est possible que vous vous disiez ceci : « Oui, sans doute, quand je sentirai tomber mes chaînes et le pardon descendre sur mon âme, la joie, une joie inexprimable, débordera de mon cœur. Mais quand le premier enthousiasme se sera refroidi, quand il me faudra marcher par les âpres chemins du devoir, lutter à tout instant contre les tentations qui s'efforceront de me reconquérir, est-ce que je ne regretterai pas cette résolution ? Est-ce que je ne me sentirai pas pressé de revenir sur mes pas et de reprendre mes chaînes ? »

Mon ami, ouvrez la vie d'Augustin ; cherchez-y, je ne dis pas un regret, mais l'ombre d'un regret. Vous ne trouverez pas un mot qui exprime quoi que ce soit de semblable. Et pourtant, Dieu sait s'il eut une vie agitée, remplie de labeurs, de soucis et de peines ! Eh bien ! malgré tout, il garde au cœur, inaltérable, la joie de sa conversion... Des regrets ! Oh ! non, il n'en a pas, mais de perpétuelles actions de grâces, mais un cantique de jubilation qui monte sans cesse de son cœur à ses lèvres, mais un ardent désir d'achever par une vie toujours plus sainte l'œuvre de sa conversion... Des regrets ! Mais oui, il en a, effectivement. Ecoutez plutôt : « O mon Dieu, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle,

trop tard je vous ai connu, trop tard je vous ai aimé ! »

Dites-moi, m. f., sont-ce là les accents de la tristesse ? De quoi d'ailleurs Augustin pourrait-il s'attrister ? Il était esclave, et il est redevenu libre... Il pleurait, et il chante. Il allait à la damnation éternelle, et il touche maintenant au ciel. Heureuse transformation !... Elle se fera pour vous aussi, mon frère pécheur, si vous le voulez. Rendez-vous à la voix de votre conscience, à l'appel de Dieu, et je vous le promets : à mesure que vous avancerez dans la vie et que vous comparerez votre sort à celui des impies, vous comprendrez mieux le bonheur que l'on goûte à pratiquer la vertu. Ainsi soit-il.

POUR LA DECOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE (29 août)

« LA VÉRITÉ VOUS DÉLIVRERA »

Mes frères,

Parlant aux Juifs dans l'enceinte du Temple de Jérusalem, Jésus leur disait : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous délivrera. » (Jo., VIII, 32). Et les Juifs de s'étonner et de lui dire, avec une pointe d'orgueil blessé : « Nous sommes fils d'Abraham, donc de condition libre, jamais nous n'avons été les esclaves de personne. » Jésus leur répond : « Quiconque commet le péché est esclave du péché, » et, poursuivant sa pensée, il leur démontre que leurs intentions sont mauvaises, leurs œuvres pernicieuses, et qu'en définitive ils sont les fils de Satan, « le menteur et le père du mensonge. » (Jo., VIII, 44). S. Jean a su nous retracer ce drame en termes émouvants, où le calme assuré du Christ se heurte à la colère débordante, irréfléchie et haineuse des Pharisiens. Mais la fête de ce jour met si bien en lumière la leçon donnée aux Juifs de Jérusalem, que je me propose, pour notre commune utilité, de vous la commenter aujourd'hui.

I. — *L'esclave des passions*

C'est un drame aussi, et un drame sanglant, que nous raconte S. Marc dans l'évangile de ce jour. Hérode, transgressant la loi divine, a contracté une liaison coupable avec la femme de son frère ; Jean-Baptiste a élevé la voix pour défendre les droits de Dieu et de la vertu ; jeté en prison d'abord pour la punition de son audace, il est ensuite décapité, sur l'ordre du roi, à la demande d'Hérodiade. Tels sont les faits que nous allons examiner dans le détail.

Deux adversaires sont en présence : l'un a le pouvoir et l'autre la faiblesse, mais l'un a des chaînes et l'autre possède la vérité. Le combat va donc se livrer, si j'ose dire, à armes égales, les phases de la lutte seront changeantes, la chance passera d'un camp dans l'autre, et finalement la victoire restera au Précurseur, dont nous fêtons aujourd'hui le triomphe.

Voyons tout d'abord Hérode. Il a reçu de son père en héritage la Galilée et la Pérée, c'est-à-dire tout le pays qui se trouve à l'est du Jourdain. L'empereur de Rome, qui s'est rendu maître de la Palestine, ne lui a laissé que le titre de tétrarque ; cependant le peuple lui donne le nom de roi, et Pilate, au moment de la Passion, renverra Jésus à son tribunal. C'est donc un personnage et il n'est pas dénué d'autorité : la preuve, c'est que, mécontent de voir sa conduite blâmée publiquement par le Précurseur, il l'a fait arrêter, et l'a mis en prison chargé de fers (Mc., VI, 7).

Mais vous allez voir comment, tout roi qu'il est, il est « l'esclave de son péché ». L'anniversaire de sa naissance lui donne l'occasion d'offrir un festin aux grands de sa cour, à ses officiers et aux principaux personnages de toute la Galilée. Dans la griserie de la fête, il se laisse prendre aux charmes d'une femme, la fille d'Hérodiade, et lui promet tout ce qu'elle lui demandera ; la jeune fille consulte sa mère, puis réclame cyniquement la tête de S. Jean sur un plateau.

Le roi est contristé, nous dit S. Marc, car il sait que Jean est un homme juste et saint ; en somme, il le vénère d'un respect mêlé de crainte. Une lutte intime se livre dans son âme : faut-il refuser, au risque de mécontenter gravement Hérodiade et de perdre ainsi ses bonnes grâces et ses faveurs ? Ou bien faut-il tenir son serment et sacrifier le Juste à la vengeance haineuse d'une femme ? Le devoir dicte la première solution, mais la passion réclame impérieusement la seconde.

Qui l'emportera, de la passion ou du devoir ? Continuons la lecture de l'évangile, nous allons le savoir : « Le roi ne voulut pas affliger Hérodiade par un refus, et il envoya aussitôt un de ses gardes avec l'ordre d'apporter la tête de Jean sur un plat. » Quelques instants après, la haine d'Hérodiade était satisfaite.

M. f., cette scène vous met sous les yeux, de la manière la plus frappante, la tyrannie des passions. Un serviteur n'est pas un esclave ; le plus souvent il est entré de son plein gré au service du maître, il a passé avec lui un contrat, précisé et délimité ses obligations, réservé ses droits ; on ne peut donc tout exiger de lui ; il peut, dans certains cas, résister aux commandements et même abandonner son maître. D'autre part, un maître, un roi, ne sont pas nécessairement des tyrans ; s'ils connaissent leurs droits, ils n'ignorent ni leurs devoirs ni les droits des autres ; ils entendent être servis, mais dans les limites d'un libre contrat et dans le respect dû à la dignité humaine. Le tyran, au contraire, ne met pas de bornes à ses exigences et traite son esclave comme une chose vile et sans valeur, dont il prétend avoir, au mépris de toute justice, la libre et entière disposition.

Eh bien ! m. f., les passions sont des tyrans dont nous sommes les esclaves. Vous le voyez nettement dans le cas d'Hérode. Il vénère S. Jean, il voudrait le sauver, il est contristé par la pensée de sa mort, il sait que l'ordre qu'il va donner est criminel, que c'est un grave abus d'autorité ; mais il faudrait, pour sauver Jean-Baptiste, s'arracher à une liaison coupable ; il n'y arrive pas, il ne s'en sent pas le courage, et il sacrifie son devoir, son honneur, peut-être même son salut, à la tyrannie de cette passion.

Rentrons en nous-mêmes, m. f., examinons notre vie et notre cœur et voyons si nous ne pourrions pas y trouver des capitulations analogues, toutes proportions gardées, sous l'emprise de nos passions. Comme Jésus avait raison de dire : « Celui qui commet le péché devient l'esclave de son péché ! »

II. — *La vertu triomphante*

En face du roi Hérode, dans ce duel que nous avons entrepris d'analyser, se dresse Jean-Baptiste.

Il a passé sa vie au désert, grossièrement vêtu, et s'est nourri de sauterelles et de miel sauvage. Quand on lui a demandé ce qu'il était, Messie ou prophète, il a répondu tout humblement : « Je suis la voix qui crie dans le désert. » La voix ? quelque chose qui passe et qu'on oublie. La voix ? un son qui se perd, un souffle, un rien.

Cependant il a osé parler, dénoncer le crime et rappeler la loi de Dieu. Alors que tant d'autres, courtisans et flatteurs, s'ingénient à capter les bonnes grâces du roi, louent dans ce but toutes ses paroles et toutes ses actions, abaissent leur orgueil pour conserver leurs places, Jean ose dire au roi ses vérités. Mais d'où lui vient donc, à ce jeune homme, — car il n'a pas 33 ans, — à ce pauvre, surgi du désert, l'audace et le courage de parler de la sorte ? D'où lui vient une telle liberté ?

Ah ! c'est que, lui, il n'a pas de place avantageuse à garder, pas d'honneurs à perdre, il ne risque aucune disgrâce. Il n'est pas le serviteur d'un prince terrestre, et dans les choses de la foi et de la vertu il ne relève que de Dieu. Son maître, c'est « Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la majesté, l'indépendance », et, chose merveilleuse, en servant ce grand Roi, il participe à sa royauté et il a le droit, en son nom, d'élever la voix et de rappeler aux rois de la terre leurs devoirs et de leur donner des leçons.

Néanmoins Jean-Baptiste a été puni de son audace ; saisi par des soldats, sur l'ordre d'Hérode, il a été chargé de chaînes et jeté en prison. Mais, comme dira S. Paul à Timothée, « la parole de Dieu n'est pas enchaînée. » Jean continue de dicter au roi son devoir, de lui faire entendre des reproches, et — puissance de la vérité et de la grâce — « le roi fait beaucoup de choses d'après ses conseils et l'écoute volontiers. »

Puis la chance passe d'un camp dans l'autre ; il suffit d'un caprice, d'un désir de vengeance, pour ruiner ces bonnes dispositions du roi, et, dans sa prison, Jean-Baptiste est décapité. Vous pensez peut-être, m. f., que cette fois la victoire reste à Hérode? C'est une conclusion trop hâtive, comme vous allez le voir.

A quelque temps de là, Jésus parcourt la Galilée en tous sens. Au début, il a été plutôt modeste dans ses paroles, dans ses exigences comme dans ses miracles ; il fallait amener doucement les âmes de bonne volonté à comprendre, puis à conclure à sa divinité ; un trop grand empressement se serait heurté à la surprise et peut-être à l'incrédulité. Mais voici que maintenant le Christ s'affirme davantage, il apaise la tempête, il ressuscite la fille de Jaïre ; il fait mieux encore : il confie ses pouvoirs à ses disciples qui, eux aussi, chassent les démons et guérissent les malades.

La rumeur publique rapporte à Hérode toutes ces merveilles, et écoutez bien la réflexion qu'elles lui suggèrent : « C'est Jean que j'ai fait décapiter qui est ressuscité » (Mc., VI, 16). Hérode se trompait : Jean n'était pas ressuscité, mais la vérité triomphait et Jean n'était pas mort tout entier, car « les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne peut les atteindre ; les insensés les croient privés d'existence, mais ils vivent dans la paix. » Et tandis qu'Hérode n'est plus qu'un souvenir obscur dans la mémoire de quelques hommes, Jean-Baptiste est honoré par tous les peuples et l'Eglise tout entière aujourd'hui célèbre son triomphe.

Magnifique illustration de cette parole de la liturgie : « Servir Dieu, c'est régner. » C'est régner sur ses passions et ses défauts, sur son corps et son esprit, sur les choses et sur les hommes, sur les princes et sur les royaumes. Ici encore, m. f., interrogez-vous et dites-moi si dans l'obéissance à Dieu vous avez ressenti quelque impression de servitude ! N'est-ce pas, tout au contraire, un sentiment de joie, fait de la paix de votre conscience, d'une estime de vous-mêmes et d'une impression de noblesse, qui a saisi votre âme ? En obéissant à Dieu, vous avez fait le bien, vous avez rayonné la vertu, vous avez acquis des mérites, vous avez grandi et vous vous êtes élevés. Vive l'obéissance qui ennoblit et qui rapproche de Dieu !

III. — *La vérité vous délivrera*

Après avoir examiné le duel de l'esclavage moral et de la sainte liberté des serviteurs de Dieu, il est temps maintenant de tirer une conclusion : ce sera la parole même du Christ : « La vérité vous délivrera. » Mais cette parole a besoin d'une explication, rendue facile d'ailleurs par la scène que nous avons décrite.

Et tout d'abord, qu'est-ce que la liberté, ou, si vous voulez, qu'est-ce qu'un être libre ? A mon avis, c'est celui qui a la maîtrise et l'entière disposition de tous ses moyens ; c'est celui qui pourrait dire : « Je fais ce que je veux » et qui effectivement, dans le domaine pratique, ne serait jamais entraîné à quelque chose qu'il condamne et qu'il réprouve. En effet, si vous me dites, avec S. Paul d'ailleurs : « Je ne fais pas le bien que je voudrais et je commets le mal que je ne veux pas » (Rom., VII, 15), c'est donc que vous n'êtes pas libres, que vous êtes possédés par un maître (passion ou défaut) qui vous mène là où vous ne voudriez pas aller. Et en effet vous avez des liens et vous avez des chaînes qui vous attachent et vous rivent à la terre, à des biens matériels, à des charges, à des personnes, à des partis, en sorte que vous êtes prisonniers.

Hélas ! c'est le lot de l'humaine nature, puisque — je viens de vous le rappeler — S. Paul lui-même s'en plaignait et les saints à sa suite. Mais alors, que dirons-nous, pauvres mortels qui n'avons ni les vertus ni les mortifications des saints, qui sommes des pécheurs et peut-être même de grands pécheurs? Oui, nous devons l'avouer, nous ne sommes pas libres, car nous avons des chaînes, nous sommes les esclaves de nos passions, comme Hérode, comme Pilate, comme Judas et tant d'autres.

Qui nous délivrera de nos liens? qui nous arrachera à la servitude ? Le Christ nous répond : « La vérité. » Notre captivité en effet n'est pas sans issue, il suffit seulement de savoir par où nous pourrons nous échapper. Il est des âmes qui, chose étrange, se sont tellement habituées à leur triste état qu'elles ne songent plus à en sortir, tels des captifs accoutumés à l'ombre de leur cachot et qui auraient peur de l'aveuglante lumière. Mais il en est d'autres, par contre, qui ne se résignent pas à être misérables et faibles, à capituler, à sacrifier le devoir au plaisir et à la passion. C'est à celles-là que la vérité apporte la délivrance et la liberté.

Car elles apprendront, à l'école du Christ, à découvrir la faiblesse de leurs ennemis, je veux dire : elles comprendront, à la lumière de la foi et de l'é-

ternité, combien vils et imparfaits sont les biens auxquels elles se sont enchaînées ; elles découvriront, à la même lumière, des richesses autrement précieuses, qui les captiveront ; un jour ou l'autre, elles s'apercevront que leurs liens étaient moins solides et plus faciles à rompre qu'elles ne pensaient tout d'abord; et alors, éclairées et réjouies, elles chanteront au Seigneur : « Vous avez rompu mes liens, mon Dieu, je vous offrirai en reconnaissance un sacrifice de louange » (Ps. cxv, 16). Dès lors, il leur semblera qu'elles marchaient auparavant dans un souterrain obscur, où elles butaient et tombaient à chaque pas, allant vers l'inconnu et malgré elles ; à cet état de choses aura succédé la vaste plaine, inondée de belle lumière, aux larges horizons et au ciel serein, avec diverses routes pour faire le plus grand et le plus beau des voyages. Elles goûteront la joie du captif qui, des ténèbres de son cachot, arrive à la clarté du jour, de l'aveugle dont les yeux s'ouvrent à la lumière, du mort qui reviendrait à la vie.

* *

M. f., parmi les biens de l'homme, la liberté est un des plus grands et des plus précieux, don de Dieu à l'humaine nature, ornement de son âme, principe de sa dignité ; aussi comprenons-nous aisément que chacun en soit jaloux et le défende âprement. Mais S. Paul nous dit que des ennemis invisibles nous menacent ; S. Pierre nous avertit que le démon rôde autour de nous comme un lion rugissant. Ne nous endormons pas, veillons et prions. C'est en vain que nous essaierons de repousser la tyrannie des hommes ou des partis si nous laissons d'abord, par notre insouciance, notre mauvais exemple et notre action pernicieuse, s'implanter dans les esprits la tyrannie des passions. Au contraire, soyons les maîtres chez nous, soyons des hommes de volonté et de caractère, gardons l'entière maîtrise de tous nos moyens, et, quoi qu'il arrive, dans les circonstances les plus diverses, nous ne serons pas des vaincus ; nous saurons, comme le sage, dominer les événements et, comme S. Jean-Baptiste, nous aurons finalement la victoire. Ainsi soit-il.

LES SAINTS PATRONS

Sainte Rose de Lima, Patronne du Nouveau Monde
(30 août)

LA PREMIÈRE FLEUR D'AMÉRIQUE

Mes frères,

La ville de Lima, capitale du Pérou, a choisi son illustre fille sainte Rose pour sa Patronne et la considère comme l'espoir de la cité, *spes civitatis*, ainsi que le proclament les armes de cette ville. Mais ce patronage tout le Nouveau Monde le revendique, car sainte Rose de Lima est la première fleur de sainteté qu'il a offerte au ciel, la première sainte d'Amérique que l'Eglise a placée sur les autels.

I. — *Sa naissance de colons espagnols*

Il y avait près de cent ans que Christophe Colomb avait abordé sur les terres d'Amérique en 1492. Arrivé sur son vaisseau la *Sainte-Marie*, il était descendu tout d'abord dans une île qu'il avait baptisée du nom de « St-Sauveur », où son premier soin avait été de planter la croix, pour montrer qu'il en prenait possession surtout au nom de Jésus-Christ, et que s'il était heureux d'étendre le royaume d'Isabelle de Castille, sa souveraine, il l'était plus encore de gagner de nouvelles régions et de nouveaux enfants à la Sainte Eglise.

Il avait frayé le chemin aux conquérants de l'avenir, et ceux-ci n'auront qu'à le suivre. Fernand Cortès découvre et conquiert le Mexique, Pizarre à son tour s'empare du Pérou et y fonde la ville de Lima. Toutes ces conquêtes, hélas ! ne vont pas sans batailles et sans cruautés ; mais ceux qui les réalisent dans des conditions qui tiennent du prodige et où sans doute il n'est pas téméraire de reconnaître la volonté de Dieu de sauver les âmes des infidèles, ces conquérants étaient persuadés que la religion seule peut civiliser les populations qu'ils ont soumises. Fernand Cortès fait venir au Mexique douze missionnaires, et afin d'inspirer aux peuplades qu'ils vont évangéliser une plus grande vénération pour eux, lui-même ne leur parle qu'à genoux. Pizarre l'imite et appelle au Pérou vingt-quatre Pères de la Merci et six dominicains. Des colonies d'Espagnols les y suivent, désireux d'exploiter les richesses des pays conquis.

C'est de deux de ces colons espagnols, Gaspard des Fleurs et Marie d'Oliva, que naquit le 20 avril 1586, à Lima, celle dont le nom et les vertus devaient illustrer cette ville, alors que celui de son fondateur Pizarre n'est plus guère connu que des historiens. Ses parents lui donnèrent au baptême le nom d'Isabelle, mais les couleurs délicates de son visage, et surtout un prodige dont fut témoin sa mère, lui firent donner le nom de Rose. On raconte en effet que, trois mois après sa naissance, pendant qu'elle dormait, une belle rose se dessina sur son visage. Lorsqu'elle eut grandi, notre sainte s'inquiéta de ce changement de nom, craignant qu'il n'eût été motivé par sa beauté et pour flatter sa vanité. Mais la Sainte Vierge, lui apparaissant, la rassura en lui disant : « Maintenant, ma fille, tu t'appelleras *Rose de Sainte Marie*. »

Pizarre, ai-je dit, avait fait venir des dominicains pour procurer les secours de la religion aux Espagnols établis au Pérou et travailler à la conversion des Indiens. Or, sainte Catherine de Sienne est la grande sainte dominicaine. Les Frères Prêcheurs de Lima parlaient sans doute souvent aux fidèles, et surtout aux jeunes filles, de cette vierge, la gloire de leur Ordre. En les entendant, la jeune Rose s'enthousiasma pour elle et résolut de marcher sur ses traces. Elle s'identifia si bien avec cette sainte qu'elle lui emprunta jusqu'à son extérieur, sa démarche, ses manières affables et, par une permission de Dieu, jusqu'à l'expression de ses traits. Mais elle eut surtout à cœur, nous le verrons, d'imiter ses héroïques vertus.

II. — *La fuite du monde*

La beauté de Rose était trop éclatante pour n'être pas remarquée. Plusieurs jeunes gens, attirés par les vertus de la jeune fille autant que par sa grâce, convoitèrent sa main. Désirant voir sa fille s'établir et occuper dans le monde une situation avantageuse, Marie d'Oliva la pressait d'accueillir ces demandes. Elle ignorait que, dès l'âge de cinq ans, sa pieuse enfant avait consacré à Dieu sa virginité ; et l'aurait-elle su, qu'elle ne l'aurait ni compris ni admis. Aussi, sachant bien que ce n'était point en lui faisant connaître ce vœu qu'elle mettrait fin aux im-

portunités de sa mère, Rose prit un parti héroïque. Puisque c'était sa beauté qui était cause de tout le mal, elle résolut de s'en défaire. Elle avait une chevelure magnifique : elle la coupa et se rasa la tête. Ses fraîches couleurs la faisaient ressembler à une rose : pour qu'il n'en fût plus ainsi, elle prit l'habitude, chaque fois qu'elle devait paraître en public, de se frotter le visage et les mains avec l'écorce et la poudre du poivre des Indes qui, par son action corrosive, altérait la fraîcheur de sa peau. On devine combien cette façon d'agir irrita la mère : pour en punir notre sainte, elle la rudoya plus que jamais et refusa de l'emmener désormais avec elle.

Rose ne fut pour cela ni moins respectueuse, ni moins obéissante, ni moins dévouée. On le vit bien à l'occasion de revers dont sa famille fut victime. Ses parents s'étant trouvés tout à coup réduits à la pauvreté, elle entra au service du trésorier Gonzalvo afin de subvenir à leurs besoins. La nuit, au lieu de se reposer, elle se livrait à des travaux d'aiguille, afin d'ajouter à son gain de la journée. Sa mère étant tombée malade, Rose s'installa à son chevet, lui prodiguant tous les soins, lui rendant tous les services en son pouvoir. Elle lui prouva ainsi que dans le cœur des vrais chrétiens l'amour de Dieu ne diminue en rien celui qu'ils doivent à leur prochain, surtout à leurs parents, bien au contraire.

Notre-Seigneur voulut la récompenser de sa générosité. Lui apparaissant un jour qu'elle était en prière dans la chapelle du Rosaire, il lui dit avec une tendresse toute divine : « Rose de mon cœur, sois désormais mon épouse. » Mais l'humble vierge de répondre : « Voici votre servante, ô mon Dieu, c'est la seule qualité que je mérite. Je porte au fond de mon âme des signes trop visibles de servitude et d'esclavage pour mériter jamais le rang et le nom de votre épouse. » La Vierge du Rosaire au pied de qui elle était agenouillée intervint alors : « Rose, la bien-aimée de mon Fils, lui dit-elle, tu es maintenant sa véritable épouse. »

III. — *L'épouse du divin Crucifié*

Epouse d'un Dieu crucifié, Rose va s'efforcer de plus en plus de lui ressembler. Afin d'affirmer son renoncement au monde, elle entre à l'âge de vingt ans dans le Tiers-Ordre de St-Dominique et en porte les livrées. Elle aurait voulu s'enfermer dans un couvent, mais Lima n'en possédera un qu'après sa mort. Elle se dédommage en établissant au fond du jardin de ses parents un petit ermitage où elle vit dans une parfaite solitude. Un peu de pain et d'eau forme toute sa nourriture, et encore elle prend soin d'en faire un objet de mortification en y mélangeant du fiel ou des herbes amères. Durant le Carême, au lieu de pain elle ne prend pour toute nourriture que quelques pépins de citron.

Et comme si cela n'avait pas suffi, elle se flagelle avec une chaîne de fer. On lui interdit cette effrayante discipline ; alors elle s'enroule cette chaîne autour des reins et en réunit les extrémités par un cadenas dont elle jette la clef, afin de se mettre dans l'impossibilité de l'enlever. Mais cette chaîne finit par lui entrer dans les chairs, et Dieu doit faire un miracle et en rompre lui-même les anneaux afin de l'en délivrer. Voyant un jour la stigmatisée de l'Ordre de S. Dominique, sa chère sainte Catherine de Sienne, représentée avec une couronne d'épines sur la tête, elle confectionne pour elle-même une couronne de zinc hérissée de trois rangées de pointes à l'intérieur, elle la place sur sa tête et la dissimule avec son voile, et toute sa vie elle portera désormais ce douloureux diadème qui lui ensanglante la tête.

La nuit même n'interrompait pas ses mortifications, car elle n'avait pour lit qu'une caisse grossière dont le fond était rempli de pierres et de fragments de toute sorte, destinés à la faire souffrir. Elle ne pouvait, certes, se donner la mort, même par amour pour Jésus-Christ ; mais elle aurait voulu la recevoir et mourir martyre. Un jour, elle crut pouvoir espérer ce bonheur. La flotte hollandaise, tout entière montée par des protestants, venait de paraître en vue de Lima. Déjà la population tremblait pour elle-même et pour ses églises, car elle savait les attentats sacrilèges que commettaient partout ces fanatiques calvinistes. Rose, n'écoutant que son amour pour le Dieu du tabernacle, court à l'église, monte sur le marche-pied de l'autel, disposée à se faire tuer plutôt que de permettre aux hérétiques d'approcher du Très Saint Sacrement. Ceux-ci s'éloignèrent de la ville sans l'attaquer, et tout en remerciant Dieu qui exauçait ainsi ses prières, Rose regretta la palme du martyre qui venait de lui échapper.

Cruelle pour elle-même, notre sainte était pleine de compassion pour les pauvres et les malheureux de toute sorte. Elle recueillait chez elle les femmes ou filles malades et les soignait avec dévouement ; elle faisait leurs lits, pansait leurs plaies, leur apprêtait des remèdes et ne négligeait rien de ce qui pouvait les soulager et les guérir. Alors qu'elle-même souffrait de toutes sortes d'infirmités, esquinancie, asthme, mal d'estomac et de poitrine, goutte sciatique, elle s'oubliait pour ne songer qu'aux autres.

Elle n'était pas moins secourable aux misères de l'âme. Combien durent leur conversion et leur salut à ses prières, à ses exhortations et surtout à ses pieux exemples ! Sa mère fut la première à bénéficier de son charitable apostolat, car dans sa vieillesse elle devint une chrétienne fervente et revêtit l'habit religieux.

Rose avait 31 ans, quand au début d'août 1617 elle fut atteinte d'une maladie très douloureuse. Au milieu de ses souffrances on l'entendait redire : « Seigneur, augmentez mes souffrances, pourvu qu'en même temps vous augmentiez votre amour dans mon cœur. » Tous les soins des médecins pour la guérir demeurant inutiles, on lui administra les derniers sacrements et le 24 août, en la fête même de S. Barthélemy, comme elle l'avait annoncé, elle rendait sa belle âme à Dieu en disant : « Jésus, soyez avec moi ! Jésus, soyez avec moi ! »

Telle était sa réputation de sainteté que l'archevêque de Lima présida ses funérailles ; le Chapitre, le Sénat et les compagnies de la ville se firent un honneur de porter tour à tour son corps tandis qu'on le conduisait à sa dernière demeure, et de nombreux miracles ayant été obtenus sur son tombeau ou par son intercession, Clément X la canonisa dès l'an 1671 et fixa sa fête au 30 août.

Quel parfum de sainteté dégage cette première fleur d'Amérique ! Il n'est pas étonnant qu'il ait embaumé tout le Nouveau Monde, et que tout le Nouveau Monde ait voulu avoir sainte Rose pour Patronne. Puisse-t-elle y faire prospérer la foi catholique partout où on la professe, et lui gagner tous ceux qui, dans ce vaste pays, sont encore plongés dans l'hérésie ou l'idolâtrie ! Ainsi soit-il.

S. Dominique de Val, Patron des enfants de chœur

(31 août)

SA COURTE VIE ET SON MARTYRE

Mes frères,

Les fonctions d'enfants de chœur que vos enfants remplissent avec tant de bonne volonté sont très nobles, et de tout temps elles ont fait le bonheur de ceux qui en sont chargés. Beaucoup se sont sanctifiés en les accomplissant et mériteraient, mes enfants, de vous être proposés comme modèles. Mais il en est un qui a été plus spécialement choisi pour être votre Patron : c'est S. Dominique de Val, dont je veux vous raconter la touchante histoire. Certes, je ne vous souhaite pas une mort semblable à la sienne, quoique elle soit bien enviable, puisqu'elle lui ouvrit le ciel immédiatement. Ce que je lui demande pour chacun de vous, c'est le pieux recueillement, c'est l'aimable piété qu'il apportait dans l'accomplissement de ses saintes fonctions.

I. — *L'enfant de chœur modèle*

S. Dominique de Val naquit à Saragosse, en Espagne, en 1243. Son père, qui était notaire, et sa mère Elisabeth étaient d'excellents chrétiens ; aussi Dieu ayant béni leur union en leur envoyant un fils, ils l'appelèrent Dominique « l'enfant du Seigneur », et résolurent de l'élever dans l'amour et la crainte du bon Dieu. Dès qu'il fut capable de les apprendre, ils lui enseignèrent ses prières, et c'était plaisir de voir avec quelle piété il les disait. Son bonheur était d'accompagner ses parents à l'église, d'assister aux splendides offices de la cathédrale de Saragosse et d'en suivre des yeux les grandioses cérémonies. Il regardait surtout avec une pieuse curiosité les petits enfants qui remplissaient dans le sanctuaire les fonctions d'enfants de chœur et assistaient le prêtre ou l'évêque au saint autel. Qu'ils lui paraissaient beaux, revêtus de leurs gracieuses soutanelles aux voyantes couleurs et de leurs blancs rochets de dentelle ! Il suivait leurs évolutions autour de l'autel, répondant aux prières du prêtre, lui présentant le vin et l'eau pour le saint sacrifice, l'encens dont la fumée emplissait le sanctuaire de ses nuages légers et dont le parfum embaumait l'église. Et le cher petit Dominique enviait leur bonheur et se disait : « Combien je voudrais être enfant de chœur comme eux, comme eux approcher du tabernacle où habite Notre-Seigneur, servir le prêtre pendant la sainte messe et offrir avec lui le saint sacrifice ! »

Il faisait part de son ardent désir à ses parents. Ceux-ci, qui étaient très pieux, ne souhaitaient pas moins vivement voir leur enfant remplir ces fonctions que les anges eux-mêmes vous envient. Ils sollicitèrent donc pour lui cet honneur, qui fut accordé volontiers. Avec quel bonheur Elisabeth, la mère de notre saint, se mit à confectionner de ses mains la soutane et le surplis de son petit Dominique ! Avec quelle fierté et quelle sainte joie celui-ci les revêtit ! Avec quelle piété surtout il voulut tout de suite s'acquitter de ses fonctions ! Nul n'était plus exact pour venir avant les offices tout préparer dans le sanctuaire et sur l'autel, nul ne répondait aux prières du prêtre avec plus de compétence et d'à propos, nul ne s'acquittait des cérémonies avec plus de modestie. Il fallait le voir aller et venir par le sanctuaire, les yeux modestement baissés, les mains jointes ; il fallait voir les belles et profondes génuflexions qu'il faisait chaque fois qu'il passait devant le tabernacle. Certainement, du fond de celui-ci Notre-Seigneur devait le contempler avec amour, les anges invisibles qui emplissaient le sanctuaire croyaient voir en lui un des leurs revêtu d'une forme humaine ; et tous les assistants étaient profondément édifiés par l'attitude toute céleste de notre jeune saint.

Quel beau modèle pour vous, mes enfants, et combien je voudrais vous voir tous lui ressembler !

II. — *Son affreux martyre*

En ce temps-là vivaient en Espagne, et particulièrement à Saragosse, de méchants Juifs, animés comme leurs ancêtres d'une haine sauvage contre Jésus-Christ et ses disciples. Pour assouvir cette haine, ils ne reculaient pas même devant le crime, et c'était un bonheur pour eux de faire couler le sang d'un chrétien. Chaque année, en particulier, au retour de la Semaine Sainte, durant laquelle l'Eglise célèbre l'anniversaire de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur, les Juifs célébraient à leur façon l'anniversaire du crime commis par leurs pères, et lorsque, pour rappeler ce crime, ils pouvaient le renouveler sur la personne d'un chrétien, leur joie était complète.

Or, on était précisément à la veille du Vendredi Saint. Le petit Dominique avait sept ans, et depuis plusieurs mois s'acquittait, avec la piété que je vous ai décrite, de ses fonctions d'enfant de chœur. Ce jour-là, le Jeudi Saint, il avait pris part aux longs offices de la cathédrale où l'on avait commémoré l'institution de la Sainte Eucharistie, béni les Saintes Huiles, procédé au lavement des pieds ; peut-être même était-il un des heureux enfants représentant les apôtres devant qui l'évêque s'était agenouillé; il avait assisté à l'office si touchant des ténèbres, qui ne s'était terminé qu'au début de la nuit. Cet office achevé, il se hâtait de regagner la maison paternelle où l'attendaient ses parents, quand tout à coup, au tournant d'une rue, il se sentit saisi par une main brutale qui, lui fermant la bouche pour l'empêcher de crier et d'appeler au secours, l'entraîna malgré lui. C'était un des plus méchants juifs de Saragosse qui, tenté par la récompense que ses coreligionnaires avaient promise à celui qui leur procurerait une victime chrétienne, l'avait guetté et arrêté. Il le traîna à la synagogue principale de la ville et le livra aux Juifs qui déjà y étaient réunis nombreux et l'accueillirent avec une joie féroce.

Vous devinez la frayeur du cher enfant lorsqu'il se vit au milieu de ces hommes sanguinaires et les entendit formuler leur horrible projet. Il allait servir à une reproduction vivante de la sanglante scène du Golgotha en son jour anniversaire ; on allait le crucifier vivant comme l'avait été son Maître. Et en effet, malgré ses pleurs, malgré ses cris, les misérables le prennent, l'appliquent contre un mur, lui prennent l'un après l'autre les mains et les pieds et y enfoncent de gros clous pour l'attacher en croix sur la muraille. C'est en vain que la pauvre petite victime innocente crie et supplie, en vain qu'elle appelle ses parents à son secours ; au lieu de la prendre en pitié, ses bourreaux jouissent de ses souffrances et l'insultent comme les Pharisiens insultaient le Christ sur le Calvaire. Enfin, lentement épuisé par le

sang qui coule de ses plaies, Dominique meurt en pardonnant comme Jésus à ceux qui l'ont si horriblement torturé.

Mes enfants, vous n'endurerez jamais, grâce à Dieu, pareil supplice. Du moins souvenez-vous, chaque fois que vous servez le prêtre célébrant la sainte messe, souvenez-vous que vous assistez à la reproduction du sacrifice de la Croix, et pénétrez-vous des sentiments que vous auriez eus si vous aviez été sur le Calvaire avec la Sainte Vierge, S. Jean et les Saintes Femmes, quand Jésus était attaché à la croix. Si vous ne partagez pas les horribles souffrances du divin Crucifié, comme votre patron S. Dominique de Val, du moins sachez y compatir.

III. — *Sa miraculeuse glorification*

Afin que la ressemblance entre leur victime et Celle qu'avaient fait mourir leurs pères fût plus complète, les Juifs de Saragosse lui plongèrent une lance dans le côté avant de le détacher. Mais cela fait, ils avaient hâte de faire disparaître son cadavre compromettant. Profitant des ténèbres de la nuit, ils transportèrent la dépouille du saint martyr sur les bords de l'Ebre, qui coule non loin de la synagogue, creusèrent une fosse dans le sable et l'y descendirent. Ils espéraient bien, après l'avoir recouverte, que personne n'irait la chercher là. Et en effet, durant les jours qui suivirent, les parents désolés du saint enfant multiplièrent les recherches, mais en vain. Déjà les criminels se croyaient assurés de l'impunité quand, quelques semaines plus tard, des gardes chargés de veiller sur les bateaux pêcheurs de Saragosse aperçurent, durant plusieurs nuits de suite, une lumière brillante éclairant toujours un même endroit des bords de l'Ebre. Intrigué, l'un d'eux se rend à cet endroit et fouille le sable. Quelle n'est pas sa stupéfaction en découvrant le cadavre d'un enfant ! Toute la ville était encore sous l'impression causée par la mystérieuse disparition du petit Dominique. C'est à lui que pensa tout de suite le garde en faisant sa funèbre découverte. Il ne se trompait pas : malgré son état de décomposition, le petit corps fut bien vite reconnu par les parents du saint enfant et par tous ceux qui l'avaient connu. A la vue des plaies de ses mains, de ses pieds et de son côté, ils comprirent qu'il avait été victime d'un crime rituel dont les Juifs étaient les auteurs. Il était mort martyr de sa foi chrétienne.

Sans tarder, le clergé accompagné de tout le peuple vint chercher la sainte dépouille et la transporta en l'église Saint-Gilles. Elle y était à peine que Dominique apparut à toute l'assistance dans l'attitude d'un homme à genoux. Frappé de ce prodige, l'évêque de Saragosse voulut enrichir sa cathédrale des précieux restes de celui qui, avec tant de bonheur et d'édification, y avait rempli les fonctions d'enfant de chœur. Il se rendit donc processionnellement à l'église St-Gilles, suivi de son Chapitre et de ses clercs, et, au milieu des acclamations de tout le peuple, procéda au transfert du saint corps à l'église métropolitaine, qui était alors celle du St-Sauveur. Il fit construire pour le recevoir une urne magnifique avec cette inscription : « Ici repose le bienheureux Dominique de Val, mis à mort en haine de N.-S. Jésus-Christ. » De nombreux miracles attestèrent la sainteté du jeune martyr, et l'un des plus grands, sans contredit, fut la conversion du malheureux qui l'avait livré. Touché de la grâce, il renonça au judaïsme, se fit baptiser et répara son crime par une vie de pénitence et d'expiation.

S. Dominique de Val est, vous ai-je dit, le Patron des enfants de chœur. Invoquez-le donc, mes enfants, afin qu'il vous aide à lui ressembler. Demandez-lui même de vous obtenir la grâce de prendre tellement goût à vos aimables fonctions qu'après avoir servi la messe, vous ayez le bonheur de la célébrer un jour, si telle est la volonté de Dieu. C'était peut-être son rêve, à lui. En tout cas, soyez certains, mes enfants, que vos fonctions d'enfants de chœur seront un des souvenirs les plus doux que vous garderez des jours de votre jeune âge. Ainsi soit-il.

S. Cloud, Patron des cloutiers
(7 septembre)

IL RENONCE A UNE COURONNE TERRESTRE POUR LA COURONNE DES CIEUX

Mes frères,

C'est le nom même de S. Cloud qui l'a fait choisir pour Patron des cloutiers, car rien dans sa vie ne semble motiver ce patronage. C'est pour la même raison qu'on l'invoque pour obtenir la guérison des écrouelles, des clous, furoncles et abcès. Répond-il à la confiance qu'on lui témoigne? C'est à vous, m. f., d'en faire l'expérience. Pour que vous le fassiez avec plus de chances de succès, laissez-moi vous raconter sa belle vie. S'il ne vous obtient pas toujours les grâces temporelles que vous lui demanderez, il vous obtiendra mieux en vous aidant à mériter la couronne des cieux pour laquelle lui-même renonça à une couronne terrestre.

I. — *Le massacre de ses frères*

S. Clodoald, vulgairement appelé S. Cloud, naquit en 522. Son père était Clodomir, fils aîné de Clovis et de sainte Clotilde et héritier du royaume d'Orléans. Quoique fils d'une sainte, Clodomir s'était rendu gravement coupable en faisant jeter dans un puits le roi de Bourgogne Sigismond avec sa femme et ses deux enfants. « Celui qui frappe avec l'épée périra par l'épée, » a dit Notre-Seigneur. C'est ce qui arriva pour Clodomir. Fait prisonnier au cours d'une bataille, il eut la tête tranchée. Il laissait trois fils : Thibault, Gonthaire et S. Cloud, auxquels aurait dû revenir son royaume. Mais ses frères Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons, s'en emparèrent et pour que les fils de Clodomir ne puissent le leur disputer, ils résolurent de s'en défaire, soit en les enfermant dans un couvent et en obtenant leur renonciation au trône, soit en les faisant mourir.

La reine Clotilde avait recueilli les trois orphelins, qu'elle entourait des soins les plus tendres afin de leur faire oublier leur malheur. Craignant qu'elle ne cherchât à leur assurer le royaume de leur père, Childebert fit dire secrètement à son frère Clotaire : « Notre mère retient auprès d'elle les fils de notre frère et veut leur donner le royaume ; il faut que vous veniez promptement à Paris, afin que nous décidions ensemble ce que nous devons en faire, ou leur couper les cheveux pour les réduire à l'état du peuple, ou bien les mettre à mort pour partager le royaume de notre frère. » C'était, alors, le privilège exclusif de la famille royale de porter les cheveux longs.

Clotaire, heureux de cette proposition, vint à Pa-

ris où Childebert avait fait courir le bruit qu'ils se réunissaient pour élever leurs neveux à la royauté. Ils firent donc dire à la reine Clotilde de les leur envoyer dans ce but. Ravie de joie, elle fit manger ses petits-fils et les envoya à leurs deux oncles en disant : « Je ne croirai pas avoir perdu mon fils, si je vous vois régner à sa place. »

Mais quelle ne fut pas sa stupeur et son désespoir quand elle vit revenir un messager, porteur d'une paire de ciseaux et d'une épée, et les lui présenter de la part de ses fils en disant : « Vos fils, nos seigneurs, ô très glorieuse reine, vous demandent ce qu'il vous plaît que l'on fasse de ces deux enfants : si vous voulez qu'on leur coupe les cheveux et qu'ils vivent, ou bien qu'on les égorge tous deux ? » On n'avait pris que les deux aînés, Clodoald avait été emporté et sauvé par quelques seigneurs dévoués à Clodomir et à Clotilde. On raconte que celle-ci, saisie d'horreur, répondit dans le premier mouvement de son indignation : « Si on ne les fait pas régner, j'aime mieux les voir morts que tondus. »

Le messager rapporta cette réponse aux deux rois. Aussitôt Clotaire prit par le bras Thibault, âgé de dix ans, le jeta à terre et lui enfonça un poignard dans le cœur. Voyant qu'on s'apprêtait à lui faire subir le même sort, Gonthaire, âgé de sept ans, se jette aux pieds de Childebert, lui embrasse les genoux et lui dit en pleurant : « Secourez-moi pour que je ne sois pas tué comme mon frère ! » Touché jusqu'aux larmes, Childebert essaie d'obtenir grâce pour le pauvre enfant. Mais Clotaire ne veut rien entendre : « C'est toi, dit-il avec colère, qui m'as engagé dans cette affaire et tu manques si tôt à ta parole ? Tu le laisseras ou tu mourras pour lui ! » Childebert lui jeta l'enfant et Clotaire le perça de son poignard, comme il l'avait fait à Thibault.

II. — *S. Cloud se consacre à Dieu*

Sauvé du massacre, notre futur S. Cloud aurait pu, aidé par les seigneurs dévoués à son père, revendiquer son héritage et venger ses frères. Il n'en fit rien. Dédaignant la couronne terrestre dont ses oncles l'avaient frustré, il résolut de conquérir une couronne bien plus précieuse et que personne ne lui ravirait. Tant de meurtres perpétrés autour de lui, pour l'acquisition de royaumes éphémères, lui avaient ouvert les yeux sur les dangers et la vanité des grandeurs terrestres. Il résolut donc de les fuir pour se consacrer uniquement au service de Dieu et mener dans la solitude une vie humble et tranquille.

Dans un modeste ermitage situé aux environs de Paris vivait un vieux solitaire nommé Séverin. Autant pour se dérober à la fureur de ses oncles que pour donner suite à son dessein, S. Cloud se réfugia auprès de lui. Allant au devant du désir des deux usurpateurs, il se coupa lui-même les cheveux, reçut des mains du saint ermite l'habit religieux et se forma à son école à toutes les vertus monastiques. Childebert et Clotaire le voyant renoncer de lui-même à la royauté, le laissèrent en paix.

Il y avait quelques années déjà que S. Cloud vivait en la compagnie et sous la conduite du moine Séverin, quand il jugea à propos de le quitter. Est-ce parce qu'il ne s'y croyait pas en sécurité, ou bien parce qu'il rêvait d'une solitude plus grande et d'une vie plus pénitente, ou encore parce que sa qualité de prince lui faisait redouter quelque prélature ? Son histoire ne le dit pas. Toujours est-il qu'il s'éloigna de Paris et se retira secrètement en Provence, loin de tous ceux qui connaissaient son origine royale, loin par conséquent des honneurs que celle-ci pouvait lui attirer. Il s'y construisait de ses propres mains une modeste cellule, quand un pauvre vint lui demander l'aumône. Aussi pauvre que ce mendiant, S. Cloud n'avait rien à lui donner. Ne voulant cependant pas le renvoyer sans lui faire quelque charité, imitant la générosité du père et du modèle des moines S. Martin, il se dépouilla de son capuchon d'ermite et le lui donna. Mais voici que la nuit suivante ce vêtement se mit à resplendir de clarté sur les épaules du pauvre, au grand étonnement de celui-ci et des nombreux témoins de ce prodige. Devinant à ce miracle que l'étranger arrivé parmi eux était un grand serviteur de Dieu, tous les habitants de la région ne tardèrent pas à accourir vers lui pour solliciter ses conseils et se recommander à ses prières. Ce n'est pas ce qu'avait espéré S. Cloud en fuyant Paris. Aussi, voyant que les honneurs lui venaient en Provence plus encore qu'aux bords de la Seine, il résolut de retourner en son premier ermitage près de son maître Séverin.

Le bruit de son retour s'étant répandu à Paris et aux environs, sa cellule devint bientôt le but d'un pieux pèlerinage. Seigneurs et gens du peuple étaient heureux de converser avec ce prince devenu humble moine et de s'édifier au spectacle de sa vie pénitente et sainte. Afin de lui permettre de faire plus de bien encore, l'évêque de Paris, Eusèbe, voulut l'ordonner prêtre et, à défaut de celle qu'avaient portée ses pères et dont l'avaient dépouillé ses oncles, placer sur son front la royale couronne du sacerdoce. Tous applaudirent à cette élévation si justifiée, et le concours des fidèles venant voir et entendre S. Cloud ne fit qu'augmenter.

III. — *Son action sociale et sa sainte mort*

Notre saint résolut de fuir encore une fois ces honneurs et cette popularité dont s'effrayait son humilité. Descendant le cours de la Seine jusqu'à deux lieues en aval de Paris, il s'arrêta sur une montagne en un lieu appelé Nogent et depuis baptisé de son nom, S. Cloud. Il y vécut quelque temps solitaire, mais sa réputation de sainteté étant parvenue aux oreilles des rois Childebert et Clotaire ses oncles, ceux-ci, qui malgré leur cruauté ne manquaient pas de religion, lui donnèrent de l'argent et des terres pour bâtir un monastère et le doter. Entraînés par l'exemple de ce fils de rois, de nombreux religieux ne tardèrent pas à venir s'y placer sous sa conduite et à collaborer à son œuvre de civilisation et d'apostolat.

Car si S. Cloud n'a pas régné sur la France, il n'en a pas moins été, avec tous les moines ses frères, un grand bienfaiteur de notre pays.

En ces temps barbares, sa vie sainte et celle de ses religieux est une leçon vivante pour tous ceux qui en sont les témoins édifiés. En voyant avec quelle abnégation il a renoncé à la royauté pour mener une vie de pénitence et de travail, les seigneurs de son temps sont obligés de se dire qu'il y a une autre noblesse que celle du sang et de la richesse, il y a la noblesse que confèrent la vertu et la sainteté. En voyant l'estime, la vénération, l'amour dont S. Cloud est l'objet sous sa robe de bure, ils constatent qu'il a choisi la meilleure part, et à son exemple beaucoup échangent contre cette robe de bure les riches vêtements qu'ils portaient à la cour. Quant à ceux qui n'ont pas le courage d'aller

jusque là, ils ne peuvent s'empêcher de subir l'influence de ces moines qui dans le monde étaient leurs égaux, leurs supérieurs peut-être, et qui connaissent si bien leurs vices et même leurs crimes. Forts du prestige qu'ils tiennent de leur naissance et de leur vocation, ces moines qui ont renoncé au monde ne craignent pas de rappeler leurs devoirs à ceux qui y sont restés. Aux leudes leurs compagnons d'hier, à qui les meurtres coûtent si peu, ils s'efforcent d'inspirer la crainte de Dieu, qui les détournera du crime ou le leur fera réparer. Ils leur rappellent que la force ne doit pas primer le droit, et qu'il leur faudra un jour répondre de leurs méfaits devant Celui qui juge et punit les grands et les puissants aussi bien que les faibles et les petits.

L'humble vie de S. Cloud et de ses compagnons n'offrait pas un enseignement moins salutaire aux gens du peuple qui entouraient le monastère. En voyant un prince de sang royal partager leur vie pauvre et laborieuse, ils supportaient avec plus de résignation leurs privations et leurs labeurs ; ils apprenaient à son école à les sanctifier, afin de mériter comme lui une couronne éternelle.

Les monastères étaient non seulement des centres de prière d'où jour et nuit montait vers le ciel une louange perpétuelle; c'étaient aussi comme autant de foyers de civilisation et, si j'ose dire, d'écoles professionnelles où étaient exercés tous les métiers, car chaque monastère devait exécuter lui-même ses travaux et suffire à ses besoins. Les paysans d'alentour venaient y prendre des leçons d'agriculture, les artisans s'y perfectionner dans leurs diverses professions. Et c'est ainsi que S. Cloud et tous les moines, défrichant les terres en même temps que les intelligences et les cœurs, contribuèrent à débarrasser notre pays de la barbarie et à faire de la France la plus grande et la plus noble des nations chrétiennes.

S. Cloud aurait-il fait autant de bien s'il avait ceint la couronne et régné comme ses ancêtres? C'est douteux. En tout cas, il aurait bien plus difficilement mérité la couronne que Dieu déposa sur son front au sortir de ce monde. Sa mort, qu'il avait prédite, arriva le 7 septembre vers l'an 560. Son corps, enterré dans l'église du monastère qu'il avait construit, y fut longtemps en vénération et l'église actuelle de St-Cloud en possède encore quelques parcelles, devant lesquelles les foules viennent s'agenouiller le 7 septembre de chaque année. Unissons-nous à elles par la pensée, m. f., et demandons à S. Cloud de nous bénir et de protéger la France. Ainsi soit-il.

S. Tobie,
Patron de ceux qui ensevelissent les morts
(12 septembre)

COMMENT IMITER SA CHARITÉ ENVERS LES MORTS

Mes frères,

C'est une histoire bien édifiante que celle du saint homme Tobie, et quoique il ait vécu sous l'Ancienne Loi, il peut être proposé comme modèle aux fidèles de la Loi nouvelle. Qui mieux que lui a pratiqué les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle? Ayant été emmené comme prisonnier de guerre à Ninive et s'étant concilié les bonnes grâces du roi d'Assyrie Salmanasar, il en profita pour visiter ses compagnons de captivité et leur donner des conseils salutaires. Il les console, distribue de ses biens à chacun selon son pouvoir, donne à manger à ceux qui ont faim et procure des vêtements à ceux qui sont nus.

Mais sa charité ne s'exerce pas seulement en faveur des vivants, elle s'étend également aux morts, et c'est précisément son zèle à leur procurer une sépulture honorable que je voudrais, dans cette instruction, proposer à votre imitation. Vous verrez que c'est avec raison qu'il est considéré comme le modèle et le patron des personnes qui ensevelissent les morts, et de celles qui creusent ou entretiennent leurs tombes.

I. — *Son courage pour ensevelir les morts*

De tout temps, procurer la sépulture aux morts a été considéré comme un honneur rendu à leur dépouille ; la leur refuser, au contraire, comme un déshonneur et un châtiment. C'est ainsi que nous voyons les fils des patriarches célébrer avec beaucoup de piété les funérailles de leurs pères, et les premiers chrétiens recueillir, quelquefois au péril de leur vie, les restes des martyrs afin de leur procurer une sépulture digne d'eux. C'est ainsi, au contraire, que nous voyons tous les tyrans et tous les persécuteurs défendre de l'accorder à leurs victimes et ordonner que leurs cadavres soient abandonnés aux oiseaux de proie, jetés à la mer ou aux égouts, ou bien encore réduits en cendre.

C'est ce qu'avait décidé Sennachérib, fils de Salmanasar, au sujet des Juifs captifs à Ninive. Furieux de la défaite que Dieu lui avait infligée en Judée en punition de ses blasphèmes, il se vengeait en faisant mettre à mort de nombreux enfants d'Israël et en ordonnant de laisser leurs corps sans sépulture. Tobie aimait trop ses compatriotes, il avait trop de respect pour les corps de ces martyrs, mis à mort la plupart du temps parce qu'ils étaient fidèles au vrai Dieu, Tobie était à la fois trop pieux et trop courageux pour obéir aux ordres inhumains du roi. Sans s'occuper du danger auquel il s'exposait, il recueillait les corps de ses compatriotes et leur creusait lui-même une tombe. Le roi l'apprit, et pour l'en punir, il ordonna de le mettre à mort et fit confisquer tous ses biens. Mais Tobie prit la fuite avec son fils et sa femme et, dépouillé de tout, il réussit à se cacher, parce qu'il avait beaucoup d'amis. Quarante-cinq jours après, le roi fut tué par ses propres fils. Alors Tobie revint dans sa maison et tous ses biens lui furent rendus.

Va-t-il renoncer à sa tâche charitable, par crainte de nouveaux périls ? Certes non. Jugez-en plutôt par le trait suivant.

Un jour de Pentecôte, un grand repas fut préparé dans la maison de Tobie, et il dit à son fils : « Va et amène quelques hommes de notre tribu craignant Dieu, afin qu'ils mangent avec nous. » Le fils partit. A son retour, il lui annonça qu'un enfant d'Israël avait été assassiné et gisait dans la rue. A l'instant Tobie, laissant là le repas sans avoir rien mangé, arrive auprès du cadavre, le prend et le rapporte secrètement dans sa maison afin de l'inhumer en cachette après le coucher du soleil. Alors seulement il prit son repas avec larmes et tremblement, au souvenir de cette parole que Jéhovah avait dite par le prophète Amos : « Vos jours de fête seront changés en gémissements et en deuil. » Puis, quand le soleil fut couché, il sortit et mit le corps en terre. Tous ses voisins le blâmaient en disant : « On a déjà ordonné de te faire mourir pour ce motif et à peine as-tu échappé que tu recommences à donner aux morts la sépulture ! » Mais Tobie, craignant plus Dieu que le roi, enlevait les corps de ceux qui avaient été tués, les cachait dans sa maison et les

inhumait pendant la nuit. Souvent il n'en pouvait plus de fatigue, tellement qu'un jour il dut se coucher au pied d'un mur pour se reposer, et ce fut pour lui l'occasion d'un douloureux accident, car des ordures étant tombées d'un nid d'hirondelles sur ses yeux, il en devint aveugle.

II. — *Ensevelissons et veillons nos morts*

Vous voyez, m. f., avec quel héroïsme le saint homme Tobie a exercé cette septième œuvre de miséricorde corporelle qui consiste à ensevelir les morts. Vous n'aurez sans doute jamais à en déployer autant pour l'exercer vous-mêmes. Et cependant, qui oserait l'affirmer ? Pendant la guerre, lorsque nos brancardiers devaient, sous le feu de l'ennemi et parmi l'enchevêtrement des barbelés, aller ramasser les blessés et les morts et les rapporter, comme Tobie, sur leurs épaules, il leur fallait du courage à eux aussi, et ils ne le faisaient pas sans danger. Et la preuve, c'est que nombre d'entre eux furent mortellement atteints ou gravement blessés en accomplissant cette tâche charitable.

Supposez qu'une épidémie grave survienne et multiplie les victimes, il ne faudrait pas moins de courage à leur entourage pour braver la contagion et leur rendre les derniers devoirs.

Mais ce ne sont là, grâce à Dieu, que des cas exceptionnels, et ordinairement il ne faut qu'un peu de charité pour ensevelir les morts. Eh bien ! cette charité, ayons-la tous.

Ayons-la d'abord à l'égard des membres de notre famille. Ne laissons pas à des mains mercenaires le soin de faire leur dernière toilette et de préparer leur lit funèbre. Surmontons notre douleur et, s'il le faut, notre timidité pour leur donner cette dernière marque d'affection.

S'il en est qui n'ont pas ce courage et font appel à notre charité pour les suppléer dans cette tâche, ne leur refusons pas ce service. S'il est des familles trop pauvres pour fournir un linceul à leurs défunts, c'est un grand acte de charité que de leur en donner un. Je ne parle ni du cercueil ni des autres frais funéraires, puisque les communes pourvoient à ces dépenses lorsque la famille du défunt ne peut les supporter.

Je n'ai pas besoin de vous recommander, m. f., de procéder à cet ensevelissement des morts avec toute la piété qui convient à des chrétiens. On lave le corps, par respect pour ce temple qui a abrité le Saint-Esprit et pour ces membres qui ont été marqués des onctions saintes. On le revêt ensuite de ses vêtements, si c'est l'usage, de vêtements blancs si c'est un enfant ou une jeune fille, de l'habit de son Ordre si c'est un religieux ou une religieuse, de son uniforme si c'est un dignitaire de l'Etat ou de l'armée, de ses ornements sacerdotaux si c'est un prêtre. Il convient de joindre ses mains dans l'attitude de la prière, d'enlacer entre ses doigts un chapelet et d'y placer un crucifix. Les mérites de Jésus-Christ mort sur la croix ne sont-ils pas désormais toute la richesse de ce pauvre défunt et sa seule espérance? Près du lit funèbre, enfin, on place un cierge allumé, image de l'âme de ce défunt qui ne s'est pas éteinte avec son corps, mais a paru devant Dieu qui l'a jugée. Et c'est pour soulager cette âme, plus que pour honorer le corps sur lequel on la répandra, que près du cierge on place un vase d'eau bénite et une branche de buis.

L'ensevelissement achevé, commence la veillée funèbre. Imitez le saint homme Tobie qui tant de fois veilla près des corps de ses compatriotes qu'il cachait dans sa maison, en attendant l'heure propice pour les confier à la terre. Venez à tour de rôle passer quelques instants près de cet ami, de ce voisin, de ce concitoyen que Dieu a rappelé à lui, et agenouillés près de son corps, récitez pour le repos de son âme l'Office des morts, votre chapelet ou quelque autre prière que vous suggérera votre charité.

Si c'est l'usage de la paroisse, peut-être vous demandera-t-on de porter de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière le corps du défunt; acceptez de bon cœur, et en conduisant ce corps à sa dernière demeure, demandez avec le prêtre aux anges du ciel de conduire en Paradis l'âme qui l'habitait.

III. — *Prenons soin de leurs tombes*

Cette dernière demeure, cette tombe où l'on va descendre le cercueil du pauvre défunt, c'est ordinairement un fossoyeur attitré qui est chargé de la creuser ; il serait trop cruel pour les proches parents du mort d'accomplir ce travail. Mais, s'ils n'ont pas la douleur de creuser cette tombe, ils ont le devoir de l'entretenir.

Vous connaissez le proverbe, m. f. : « Tombe négligée, âme oubliée. » Une tombe sur laquelle croissent les mauvaises herbes et qui bientôt disparaît sous le gazon est une tombe qui ne reçoit guère de visites et sur laquelle on vient rarement prier, si tant est qu'on y vienne encore. Que les tombes de vos chers défunts, m. f., ne soient pas de celles-là. Je ne vous demande pas, certes, d'y ériger des monuments somptueux et de les surcharger de couronnes coûteuses, comme se croient obligés de le faire les gens du monde. Ce serait de l'exagération, surtout si les dépenses que vous feriez ainsi devaient priver l'âme de vos chers morts des prières dont elles ont peut-être besoin.

Riches ou pauvres, plantez sur la tombe de vos défunts une croix : une croix de bois si vous ne pouvez faire mieux, une croix de pierre ou de métal si vos moyens vous le permettent. Cette croix protégera leur dernier sommeil en attendant le grand jour de la résurrection. Au pied de cette croix, à moins que vous n'y placiez une dalle, plantez des fleurs qui, se mêlant au buis que l'Eglise bénit chaque année le dimanche des Rameaux, donneront une apparence de vie au champ des morts et vous feront souvenir que vos disparus revivront et fleuriront à nouveau au grand jour de la résurrection.

Peut-être se trouve-t-il, près de votre tombe de famille, des tombes abandonnées, soit parce que ceux qui y dorment leur dernier sommeil n'ont laissé personne après eux, soit parce que ceux qu'ils ont laissés les ont oubliés. Ayez la charité d'en prendre soin, chaque fois que vous allez mettre en ordre vos tombes à vous ; débarrassez-les, elles aussi, des mauvaises herbes. Si tout le monde dans la paroisse avait cette précaution, on ne verrait pas dans notre cimetière de ces tombes en friche qui le déparent et qui déshonorent la paroisse aux yeux des visiteurs étrangers.

Ce déshonneur serait bien plus grand encore si ces tombes abandonnées étaient celles de vos anciens pasteurs. Ils n'ont laissé personne après eux ; pour vous appartenir tout entiers, ils n'ont point fondé de famille, ou plutôt, vous avez été, m. f., leur unique famille pour laquelle ils se sont dévoués

toute leur vie. C'est à vous à leur tenir lieu de famille après leur mort, et à prendre soin de leur tombe. Vous le faites et je suis heureux de vous en féliciter. Au soin de leur tombe, ajoutez une prière pour le repos de leur âme.

Faites de même chaque fois que vous allez sur la tombe de vos chers disparus, et grâce à vous le culte des morts se perpétuera dans la paroisse, et votre heure venue, vous serez les premiers à en bénéficier. Et surtout, les anges préposés à la garde des tombes, à la garde de notre cimetière, vous rediront un jour ce que dit l'archange Raphaël au saint homme Tobie en se faisant connaître de lui et des siens : « Lorsque tu priais avec larmes et que tu donnais la sépulture aux morts, lorsque quittant ton repas tu cachais les morts dans ta maison pendant le jour et que tu les mettais en terre pendant la nuit, je présentais ta prière au Seigneur. » Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

II

LE CANON DES ÉCRITURES

Puisque Dieu voulait, dans sa bonté miséricordieuse, communiquer aux hommes les préceptes sauveurs, il avait le choix entre deux méthodes. Il pouvait, dès le début du monde, livrer à ses enfants le Code complet, intangible, de la Révélation. Ou, au contraire, il pouvait leur dévoiler peu à peu, suivant leurs progrès et leurs besoins, des vérités qui, dans le principe, eussent dépassé leur intelligence.

Qui ne voit que ce second système est infiniment préférable ? Nos pères des premières générations étaient assez frustes et leur condition se fût mal accommodée de certaines règles devenues plus tard très opportunes au fur et à mesure des développements de la civilisation. D'ailleurs, en dévoilant sa doctrine d'une façon progressive, le Maître conformait le plan de formation intellectuelle à celui qu'il avait suivi dans la création du monde physique : il établissait une harmonie de plus dans la symphonie de l'univers.

I

Il n'y a donc rien que de très normal à ce que les divers ouvrages qui composent la Sainte Ecriture n'aient fait leur apparition que successivement, et à des époques fort éloignées les unes des autres. Le premier d'entre eux, en effet, date de Moïse, tandis que le dernier, l'*Apocalypse*, a été écrit par S. Jean. Et entre ces deux extrêmes se trouve toute une « collection » — si l'on ose employer cette expression moderne — qui s'échelonne sur une longue suite de siècles.

Jusque là, rien de plus clair. Mais il arriva, au cours des temps, un événement qui devait compliquer un peu l'affaire.

A côté des écrivains sacrés qui établissaient la Loi officielle sous l'inspiration du Seigneur, d'autres écrivains surgirent qui produisirent d'autres ouvrages religieux ou ajoutèrent des explications au texte primitif. Ces nouveaux venus étaient généralement animés des meilleures intentions : ils travaillaient pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; ils présentaient souvent de hautes garanties de savoir et de sagesse, comme les rabbins du Talmud ou de la Massore.

Malgré cela, l'œuvre qu'ils accomplissaient restait une œuvre purement humaine, tandis que les auteurs inspirés étaient les instruments de Dieu.

De là, deux conséquences s'imposaient : d'abord, seul le travail des auteurs inspirés devait être considéré comme l'expression de la Parole divine ; puis, seuls ces mêmes ouvrages jouissaient d'une surnaturelle infaillibilité.

On fut donc amené de très bonne heure à établir une distinction entre ces deux catégories de livres d'une valeur si inégale ; et tout en rendant aux scribes privés les hommages que méritait leur talent, on dut réserver une vénération plus haute et une foi plus confiante aux volumes composés sous l'inspiration de l'Eternel lui-même.

Mais si ce principe était indiscutable, il n'en restait pas moins que son application était chose assez délicate. Comment déterminer avec certitude quels écrits étaient inspirés ? et sur quel critérium se fonder pour garantir leur céleste provenance ?

Il va de soi que le jugement d'une affaire aussi délicate ne pouvait être laissé ni à l'initiative individuelle, ni à la fantaisie de chacun. On serait arrivé bien vite à un inextricable fouillis d'opinions divergentes. Seuls, les représentants publics de Dieu étaient qualifiés, par leur ministère même, pour reconnaître les véritables Ecritures sacrées et les imposer à tous.

Les pontifes de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi ont donc eu à établir la liste officielle des ouvrages qui composent la Bible, et cette liste a été appelée en grec *canon*, c'est-à-dire *règle ;* elle a absolument force de loi.

II

Le recueil authentique de la Bible fut commencé par Moïse lui-même, qui fit placer dans le Tabernacle ses ouvrages écrits sous l'inspiration divine, ainsi qu'il est dit dans le Deutéronome (XXXI, 24-27). Mais le grand canon des Hébreux a été promulgué par Esdras. Entre tant d'autres Pères, S. Isidore de Séville écrit en effet : « Après que la Loi eut été brûlée par les Chaldéens, le scribe Esdras, inspiré par l'Esprit divin, rétablit la Bibliothèque de l'Ancien Testament, lorsque les Juifs revinrent à Jérusalem : il corrigea tous les volumes de la Loi et des Prophètes qui avaient été corrompus par les Nations ; il fixa tout l'Ancien Testament en vingt-deux livres, afin qu'il y eût dans la Loi autant de livres qu'il y a de lettres dans l'alphabet hébreu. » Il n'est pas besoin de faire remarquer que ce Canon était encore forcément incomplet, puisqu'il ne pouvait comprendre que les ouvrages déjà parus au moment de sa confection.

Une autre liste fut établie, très anciennement, par les Juifs hellénisants ou alexandrins, qui ne connaissaient pas la langue hébraïque et devaient, par suite, se servir dans leurs synagogues d'une version grecque.

A son tour, aussitôt qu'elle eut été établie, l'Eglise de Jésus se préoccupa de fixer la liste des écrits qui composent la Bible. La codification possédait cet avantage d'être désormais définitive. Elle pouvait comprendre, en effet, non seulement l'Ancien Testament tout entier, mais encore les œuvres de l'époque apostolique. Elle ne saurait être prorogée au-delà, car il est de règle certaine que la Révélation a été close à la mort du dernier apôtre, c'est-à-dire avec S. Jean.

Une délimitation pareille ne pouvait pas aller sans un certain nombre de controverses. Parmi les textes

les plus vénérés, un certain nombre étaient admis comme divins par la plupart des Eglises, mais restaient en butte aux objections de quelques groupes de fidèles qui ne voulaient y voir que des expressions de la piété humaine.

C'est pour rappeler cette nuance qu'un Frère Prêcheur du XVIe siècle, Sixte de Sienne, inventa la fameuse distinction des livres *protocanoniques* et *deutérocanoniques*. Ces mots rébarbatifs ne signifient pas autre chose que le classement des ouvrages bibliques en première et seconde nomenclature, suivant qu'ils ont été admis ou non sans contestation.

Mais l'autorité infaillible de l'Eglise trancha bien vite la question. Il serait fastidieux d'énumérer tous les papes des premiers siècles qui garantirent l'authenticité divine de la Bible telle que nous la possédons aujourd'hui.

L'éclosion du luthéranisme devait provoquer une nouvelle attaque. Les protestants, en effet, rejetaient un certain nombre d'ouvrages sacrés, ce qui aboutissait à mutiler la Révélation. C'est pourquoi le Concile de Trente, reprenant et étendant les travaux du Concile de Florence, rendit un décret dogmatique de la plus haute importance (session IV) : il déclara que tous les Livres énumérés par le Concile de Florence, par les papes Gélase et Innocent Ier, par les Conciles d'Afrique et par S. Augustin, doivent être reçus « avec la même piété et le même respect » comme « sacrés et canoniques. »

En 1870, le Concile du Vatican a confirmé le Décret de Trente en ces termes : « Si quelqu'un n'admet pas comme *sacrés* et *canoniques* les Livres entiers avec toutes leurs parties, tels que le saint Concile de Trente les a énumérés, ou s'il nie que ces Livres *soient divinement inspirés,* qu'il soit anathème. » (Const. *de fide*, can. 4 *de revel.).*

Ainsi donc, aucune hésitation n'est possible pour un fidèle : Dieu même a pris soin de nous fixer par la bouche de ses représentants. Quant à nos frères séparés, qui s'obstinent dans leur erreur, nous ne pouvons que prier le ciel de les éclairer et de les convertir.

III

Nous ne saurions clore cette instruction sans signaler, au moins brièvement, les livres dits *apocryphes* qui ont pullulé autour de la Bible.

A ne considérer que l'étymologie grecque, le terme *apocryphe* veut dire : *caché* ou *secret*. Cependant, dès les premiers âges de l'Eglise, on a pris l'habitude de nommer ainsi tout ouvrage qui, « soit à cause de son titre, soit à cause du sujet qu'il traite, peut facilement être regardé comme divin et a été parfois tenu pour tel, bien qu'il ne soit pas divinement inspiré. »

Tous ces livres ne peuvent être indistinctement jugés comme des faux. Les uns, sans doute, ont été composés dans le dessein conscient de répandre des doctrines erronées. Mais un certain nombre n'avaient d'autre but que de satisfaire la pieuse curiosité des foules pour les entraîner vers des pensées édifiantes.

Certes, il n'est jamais permis, et surtout dans une matière si grave, de se servir du mensonge, même pour essayer de faire du bien. Toutefois les rédacteurs des apocryphes pieux bénéficient d'une circonstance atténuante par rapport à ceux qui ont délibérément travesti la doctrine.

Mais ce qu'il importe de retenir surtout, c'est qu'aucun des apocryphes, à quelque catégorie qu'il appartienne, ne possède d'autre valeur que celle représentée par l'individu privé qui l'a conçu. Aucun n'est garanti, ni même reconnu, ni par Dieu, ni par l'Église. On doit donc les considérer comme de simples œuvres humaines, dont certaines parties peuvent être bonnes, mais qui n'ont rien de commun avec les Livres inspirés.

Cette précision essentielle donnée, rien n'empêche de citer les plus connus de ces petits volumes.

Dans l'Ancien Testament, des anonymes jugèrent à propos de continuer l'ouvrage authentique d'Esdras. Des gens écrivirent une *Prière de Manassé,* si pieuse qu'elle est encore usitée dans la liturgie arménienne ; mais ils eurent le tort de vouloir la faire passer comme étant de céleste origine. Nommons encore, pêle-mêle, les dix-huit psaumes de Salomon, les 3e et 4e livres des Machabées, le livre d'Hénoch, l'*Ascension* de Moïse et celle d'Isaïe, l'Apocalypse de Jérémie, etc.

Dans le Nouveau Testament, la Lettre de Jésus-Christ à Abgar, roi d'Edesse, la *Didachè* (ou doctrine des Douze Apôtres), l'Évangile des Nazaréens, les lettres de S. Paul à Sénèque, l'épître de S. Barnabé, le *Pasteur* d'Hermas, et d'autres encore.

C'est une tendance, malheureusement trop naturelle, que de mêler aux réalités de la Religion des rêveries purement imaginatives. Mais cette inclination est d'autant plus dangereuse qu'elle risque davantage de dévier les esprits hors de l'unique et sainte Réalité.

L'Eglise la combat sans cesse. Nous ne devons pas nous estimer plus sages qu'elle. Tenons donc pour vrai ce qu'elle approuve, et pour faux ce qu'elle condamne : ainsi nous serons sûrs de ne jamais errer.

* *

Nous connaissons maintenant le Code sacré où est consignée la parole de Dieu. C'est là, et là seulement, que nous pourrons trouver les directives assurées qui nous orienteront vers le bonheur éternel.

Mais il ne saurait suffire d'apprendre la lettre de la Loi ; il serait insuffisant encore d'en avoir pénétré intellectuellement l'esprit. Tout ce qui nous est ainsi enseigné doit passer dans les actes quotidiens de notre vie pratique, doit se traduire en habitudes et en gestes de vertu. Les auteurs sacrés n'ont pas écrit pour nous distraire, mais pour nous élever jusqu'à Dieu

---

III

LES DIVERSES LANGUES DE LA BIBLE

De même que la Sainte Bible n'a pas été renfermée en un seul écrit, de même elle n'a pas été rédigée en une langue unique.

Suivant les périodes qui se succédaient, le Seigneur avait jugé sage de confier d'abord aux seuls Hébreux le dépôt de sa Révélation, puis de l'étendre à tous les peuples du monde, appelés par la Rédemption à être illuminés par la Lumière de Vie. Il est donc logique que les différentes parties de l'Ecriture aient été composées, suivant les circonstances changeantes, dans les différents idiomes des nations auxquelles elles se trouvaient directement adressées.

Naturellement, il ne s'agit ici que des textes originaux, puisque de très bonne heure ont foisonné des traductions qui ont répandu les Livres saints dans l'univers entier.

I

En principe, tous les volumes sacrés antérieurs à N.-S. Jésus-Christ ont été composés en hébreu.

Hâtons-nous de signaler quelques exceptions, d'ailleurs minimes. Les livres de Daniel et d'Esdras présentent cette caractéristique curieuse qu'ils sont écrits partiellement en hébreu, et partiellement en araméen. Le deuxième livre des Machabées et celui de la Sagesse furent composés en grec. Le texte original de Tobie, Judith, Baruch, de l'Ecclésiastique, du 1er Livre des Machabées est perdu ; mais il était en araméen ou en hébreu.

Mais, à cela près, tout l'Ancien Testament appartient à la langue hébraïque, et cela est tout à fait normal. Puisque l'alliance de Jéhovah avec Abraham réservait à la race élue le privilège de la connaissance et de la conservation de la Loi, il était logique que le Code divin soit formulé dans la langue officielle de ce peuple.

Or cette langue se différenciait beaucoup de celles auxquelles nous sommes habitués. Son nom lui vient de ce qu'elle a été surtout usitée par les Juifs ; mais d'autres tribus, et notamment les Chananéens, l'employaient déjà antérieurement à Abraham.

Son alphabet, assez déconcertant à première vue, n'offre aucune analogie avec les nôtres ; il s'apparenterait plutôt avec ceux de la Chaldée ou de l'Assyrie ancienne. Sa grammaire est aussi particulière ; et pendant longtemps l'usage a prévalu de n'écrire que les consonnes de chaque mot, ce qui ne facilitait pas la lecture des textes. Ce fut seulement vers le VIe ou VIIe siècle que les Massorètes y introduisirent des points voyelles, pour plus de clarté. Notons une originalité encore : l'hébreu s'écrit de droite à gauche, à l'inverse de ce que nous sommes habitués à faire dans les langues actuelles.

Parlé pendant des siècles par un peuple entier, l'idiome hébreu s'est naturellement modifié, comme il arrive toujours, au cours des âges. La captivité de Babylone lui porta un coup terrible. Ce fut en ce temps-là qu'il fut supplanté, dans la pratique courante, par l'araméen.

Déjà trois ou quatre cents ans avant Notre-Seigneur, l'hébreu véritable était considéré comme une langue morte. Personne ne s'en servait plus pour les affaires de la vie ordinaire. Cependant les scribes, les prêtres, les Docteurs de la Loi l'étudiaient et la conservaient avec soin, car elle demeurait le dialecte officiel et sacré de la religion.

A notre époque, extrêmement rares, sans doute, sont les fidèles que la curiosité pousse à lire la Bible hébraïque. Mais les spécialistes et les savants cultivent encore beaucoup cette langue, qui leur permet de mieux pénétrer les Saintes Ecritures et de contrôler par eux-mêmes les manuscrits les plus anciens.

II

Cependant le monde évoluait sous la main de la Providence.

Au moment où le Rédempteur daigna descendre sur la terre, toute l'Europe cultivée et, en outre, l'Asie Mineure se trouvait sous l'influence intellectuelle de l'hellénisme.

De plus, le dessein de Jésus était de répandre sa doctrine non seulement parmi les Juifs à tête dure, qui généralement la rejetaient avec obstination, mais encore parmi les Gentils, c'est-à-dire dans ces peuples livrés jusqu'alors aux ténèbres et aux turpitudes du paganisme, mais pour qui le ciel d'espérance allait bientôt s'ouvrir enfin.

Tout cela devait amener les auteurs du Testament Nouveau à publier leurs ouvrages dans la langue la plus connue, c'est-à-dire en grec. C'est ce qu'ils firent, à part une dérogation, d'ailleurs importante, sur laquelle nous allons avoir à revenir.

Néanmoins, il faut bien s'entendre. Par une exagération de rigorisme à laquelle ils ne nous ont guère habitués, certains auteurs protestants du début du XVIIe siècle ont tenté de soutenir que les apôtres et les évangélistes se servaient des dialectes des écrivains classiques.

Cette prétention ne saurait se justifier. Une langue est, en quelque sorte, un organisme vivant qui naît en des formes rudimentaires, se développe en une apogée qui constitue sa période classique, et se dénature lentement, comme tous les êtres, dans la vieillesse de sa décadence.

Lorsque les Apôtres commencèrent leur mission, la langue grecque en était à ce dernier stade. Elle était devenue la langue vulgaire de presque toutes les provinces de l'ancien empire d'Alexandre et on l'appelait le « dialecte hellénique », ce qui signifiait une combinaison de tous les dialectes précédents, où prédominait pourtant le dorien.

A première vue, cette précision peut paraître oiseuse. Elle a cependant son importance, car un bon nombre de mots doivent, dans les textes de cette époque, être interprétés dans un sens autre que celui qu'ils avaient au temps de Sophocle ou d'Euripide.

Il est important d'ailleurs de noter que les saints personnages qui exprimaient en grec la pensée du Seigneur, étaient personnellement des Hébreux. D'où cette conséquence naturelle qu'ils devaient imprimer à leurs écrits un certain caractère sémitique. Ils furent enfin obligés d'y introduire plusieurs mots nouveaux, expressions techniques propres à la religion du Christ et dont il n'existait aucun équivalent dans le lexique usuel des Grecs.

A l'origine donc, les évangiles (sauf celui de S. Mathieu), les épîtres, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse ont été rédigés dans l'idiome hellénique. Cela paraît tout simple pour les textes destinés à être répandus dans l'universalité du monde chrétien. Mais il est permis de se demander pourquoi certaines lettres, par exemple les Epîtres aux Romains ou aux Hébreux, n'ont pas été rédigées dans la langue propre à leurs destinataires immédiats ?

On ne saurait arguer de la difficulté qu'auraient éprouvée les auteurs, S. Paul en l'occurrence, à se servir d'une langue étrangère. Depuis le jour de la Pentecôte, les Apôtres jouissaient en effet d'un charisme spécial : le don des langues, qui leur permettait, par une faveur spéciale de l'Esprit-Saint, d'employer les langages les plus divers, non pas peut-être avec la pureté d'une élégance raffinée, mais d'une façon très suffisamment correcte.

La réponse la plus plausible est sans doute que, bien qu'envoyés d'abord à telle ou telle église locale, ces messages contenaient des principes dogmatiques d'ordre universel et étaient destinés à se répandre, par la suite, parmi tous les fidèles des diverses nations. Il convenait, par conséquent, qu'ils fussent intelligibles sinon absolument à tous, au moins à l'immense majorité des croyants.

Remarquons enfin qu'à la différence des textes hébreux, assez peu répandus de nos jours, le texte grec du Nouveau Testament est encore d'usage général,